

Sceaux, première ville “marchable” d’Île-de-France dans sa catégorie

Sceaux est plébiscitée par les piétons et se classe à la première place des villes d'Île-de-France (2e au classement national) à l'occasion de la 2e édition du baromètre des villes "marchables" dans la catégorie de 20 000 à 49 999 habitants.



Organisé par la Fédération française de la randonnée pédestre, le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVCVM), et les associations 60 millions de piétons et Rue de l'Avenir, le baromètre des villes "marchables" évalue l'attention que les villes accordent aux piétons. 72 000 personnes ont répondu à l'enquête en ligne au début de l'année 2023 qui interrogeait les piétons sur l'adaptation des villes à leurs besoins quotidiens.

SCEAUX PARMI LES BONS ÉLÈVES

Le 2e baromètre des villes “marchables” a permis d’exploiter 42 400 questionnaires concernant plus de 4 600 communes, parmi lesquelles Sceaux qui figure parmi les villes les mieux notées sur le plan national en obtenant la note moyenne de 13,08 sur 20, alors que la moyenne nationale s’établit à 9,2 sur 20. Sceaux a ainsi reçu la meilleure note des villes d’Île-de-France dans sa catégorie.

AMÉNAGEMENTS VISANT À PROTÉGER LES PIÉTONS

Première ville d'Ile-de-France à avoir consacré la rue commerçante du centre-ville aux piétons en 1976, Sceaux place depuis 50 ans la qualité des espaces publics au centre de sa politique d'aménagement de l'espace public. La limitation de la vitesse des circulations motorisées à 30 km/h depuis 2006 sur la voirie communale qui a été étendue aux voies départementales en 2021 contribue aujourd'hui au confort et la sécurisation des circulations actives. La Ville a notamment été distinguée fin 2020 avec l'obtention de trois cœurs au label "Ville prudente" décerné par l'association Prévention routière.

La ville de Sceaux a su au fil des années bâtir un environnement favorable aux mobilités douces et limiter les déplacements motorisés non adaptés à l'espace urbain.

≡ RETOUR À LA LISTE



☎ 01 46 61 19 03

MARDI
MERCREDI

- ▶ ENGAGEMENT DE SERVICE QUALIVILLES
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ ACCESSIBILITÉ
- ▶ MENTIONS LÉGALES

RÉSEAUX SOCIAUX

RÉALISATION

STRATIS